

FONDS SOCIAL ÉTUDIANT

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE TARN-ET-GARONNE

Cette aide est un **secours d'urgence** attribué sous certaines conditions, selon des critères de précarité et dans la limite des crédits disponibles.

Il constitue **une aide temporaire** pour permettre à l'étudiant de dépasser un accident de la vie ou une difficulté financière qui l'empêche d'étudier et de vivre dans des conditions adéquates.

Il n'est en aucun cas une bourse, une aide à la mobilité et ne sera versé qu'une fois au cours de l'année universitaire.

DOCUMENTS À FOURNIR PAR L'ÉTUDIANT :

- **Un courrier** expliquant la **cause de la situation de précarité** :

Courrier adressé à **Monsieur Le Président du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne** – Bld Hubert Gouze – 82000 MONTAUBAN.

- Le **montant des bourses** de l'Enseignement Supérieur (CROUS ou autre organisme).

- Le **justificatif de scolarité pour l'année en cours**.

- Une **NOTE SOCIALE établie par un travailleur social qui rencontrera l'étudiant** qui en fait la demande (Assistante Sociale de l'Université/SIMPSS/CROUS, sinon Assistante Sociale de la Maison Départementale des Solidarités du canton où résident vos parents ou vous-même), attestant de votre situation de précarité.

- La **dernière fiche d'imposition** des parents et/ou de l'étudiant

- La **situation familiale**, (copie du livret de famille + situation des frères et sœurs).

- Pour l'**année en cours**, les **revenus de l'étudiant** - autre que les bourses.

- **Établir un budget type par mois sous forme de tableau** – 1 colonne dépenses et 1 colonne recettes (ex : repas au RU, courses, loyer, factures énergie/eau/téléphone/internet, mutuelle santé, assurance habitation/voiture, transports en commun, loisirs/sport, attestation CAF, bourse, pension alimentaire...)

➔ joindre les quittances, factures et/ou justificatifs et préciser la **durée de votre année universitaire** : sur 10 mois ou 12 mois.

- Le **justificatif du domicile des parents** (si étudiant hors département du 82).

- 1 **Relevé d'Identité Bancaire** au nom de l'étudiant.

La demande ne sera prise en compte qu'à réception de TOUS les documents cités ci-dessus.

Le dossier complet sera à retourner à l'adresse suivante :

CENTRE UNIVERSITAIRE

Mme GAMEL – **Aide à l'Étudiant**

116 Bld Montauriol

82000 MONTAUBAN